

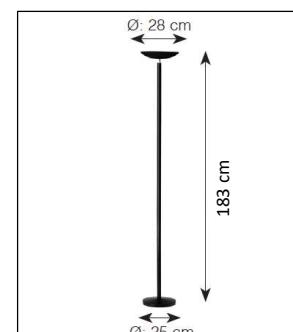
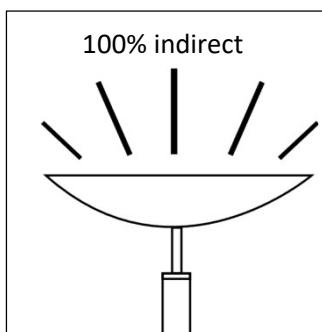


- Facile d'utilisation :** son interrupteur à pied vous permet un éclairage facilité et confortable pour lire, écrire et travailler.
- Longévité et qualité :** la durée de vie de ses LED est évaluée à plus de 40 000 heures.
- Design doux et moderne :** sa finesse et ses lignes sobres apporteront une allure moderne à votre bureau.
- Stabilité :** son socle lesté assure une parfaite stabilité du lampadaire dans les zones de grands passages.
- Diffusion uniforme de la lumière :** éclairage indirect sans éblouissement.
- Disponible en deux coloris :** noir ou gris métal.
- Disponible en deux versions :** mât droit ou mât articulé.

- Garantie :** 3 ans
- Hauteur :** 183 cm (version mât droit)
- Hauteur maxi :** 186 cm / hauteur mini : 174 cm (version mât articulé)
- Tête :** Ø 28 cm
- Socle du lampadaire en métal stable :** 2 Kg
- Matériaux :** socle, mât et tête acier de qualité supérieure avec finition peinture Epoxy

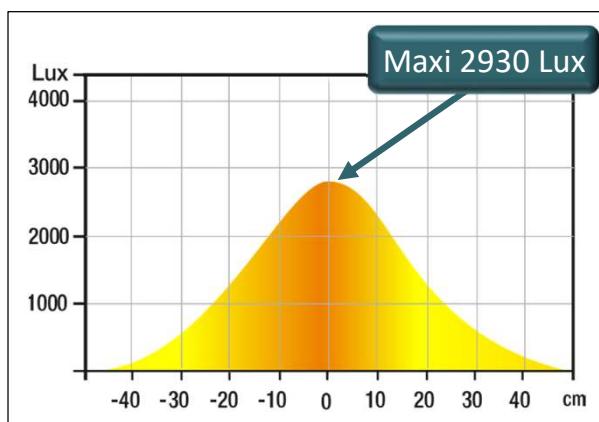


Source lumineuse remplaçable (LED uniquement) par un professionnel

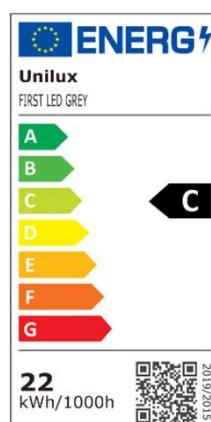
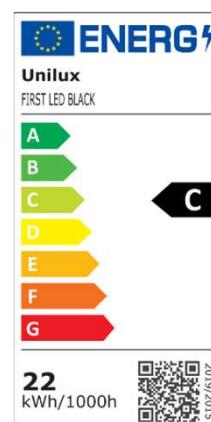


Informations techniques

Mesure en Lux vers le haut à 55 cm de la source lumineuse :



Classe énergétique :



Référence UGAP	Coloris	Energie consommée KWh/1000 h	Lux à 55 cm (indirect)	Flux lumineux	Lm/W	T° couleur	IRC	Durée de vie Source	Garantie	Poids Net
3367214	Noir	22	2930	3 271 lm	148	3000 K	83	40000 h	3 ans	5,45 kg
3367214	Gris métal	22	2930	3 271 lm	148	3000 K	83	40000 h	3 ans	5,45 kg
3322287	Noir Articulé	22	2930	3 271 lm	148	3000 K	83	40000 h	3 ans	8,45 kg

LES CONSEILS D'UNILUX

1- Pourquoi une lampe d'appoint?

Nous passons environ 8 heures par jour sur notre lieu de travail. La médecine du travail recommande un éclairage d'au moins 450 lux. La norme européenne NF EN 12464-1* va jusqu'à 500 lux pour le travail sur écran ou la lecture.

Les conséquences d'un éclairage intérieur artificiel constant et insuffisant :

- Diminution du confort visuel
- Mal de tête
- Perte de la concentration générale
- Diminution de la productivité
- Perturbations du cycle circadien
- Troubles du sommeil et de l'humeur

* Norme NF EN 12 464-1 (norme européenne): Prescription pour éclairage des lieux de travail intérieurs

2- Quelques chiffres



300 LUX

Seulement sur le bureau
équipé de plafonniers



34% des bureaux

Atteignent le niveau de 500
Lux prescrit par la Médecine
du Travail



29 % des salariés

Déclarent souffrir de fatigue
oculaire*

*Source: <http://www.recutrons.fr/ergonomie-du-poste-de-travail.html>

3- Les avantages de la LED



Eclairage de qualité
et performant



Durée de vie
plus longue



Economie
d'énergie



Achat
éco-responsable



Sans danger pour
la santé

4- Quelques définitions

L'éclairement lumineux (Lux)

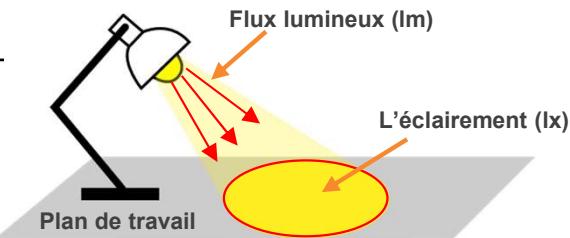
correspond à une quantité de lumière reçue par une surface. Alors: $E = \frac{\Phi}{S}$

- Φ : Flux lumineux en lumen
- S : surface en m²

Eclairages recommandés selon la norme DIN EN 12464-1* pour le bureau

- 300 Lux : déposer, copier, zones de circulation
- 500 Lux : écriture, lecture, traitement de données
- 500 Lux : à la réception et au guichet
- 750 Lux : dessin technique

*DIN EN 12464-1 (DIN 5035-1): norme européenne qui détermine des exigences d'éclairage des postes de travail dans des lieux fermés, ceux-ci satisfaisant aux nécessités de confort et de performance visuels. La norme DIN EN 12464-1 a remplacé la norme DIN 5035-1



Le flux lumineux (lm)

se définit par la somme de tous les rayonnements émis par la lampe. Il est mesuré en Lumen, "lm" en abrégé. Il est défini à partir du flux énergétique (exprimé en watts) plus souvent nommé puissance rayonnée. Ce dernier est un flux d'énergie rayonnée :

$$\Phi = \frac{Q}{t}$$

où Q est l'énergie rayonnée, exprimée en joules (J) et t en secondes (s).

L'efficacité lumineuse (lm/W)

correspond à l'efficacité lumineuse de la lampe. Cette valeur est établie par le rapport entre le flux lumineux et la puissance consommée. Elle est mesurée en "lm/W". Plus l'efficacité lumineuse est élevée, plus la quantité de lumière est élevée par rapport à la puissance consommée. Cette donnée est fondamentale pour la préservation de l'environnement puisqu'elle permet de réduire la consommation énergétique pour une même quantité de lumière émise.

Température de couleur (Kelvin)

se définit par la couleur émise par la source de lumière. La variation de la température de couleur est une fonction essentielle de la lampe de bureau en plus de la variation de l'intensité, car elle permet de personnaliser l'éclairage et d'adapter la température de couleur appropriée aux différentes activités (travail sur ordinateur, concentration, lecture, relaxation, repos,...). Cette variation de température de couleur est mesurée en "Kelvin", "K" en abrégé.

